

Immobilier

La copropriété en toute sérénité

Pages 32 et 33



Le rôle de l'administrateur de PPE



PROPRIÉTÉ
Vivre dans une copropriété et gérer entre voisins des questions aussi complexes que la création d'un fonds de rénovation ou la répartition des coûts de chauffage peuvent vite s'avérer source de conflit. Pour vivre en paix et assurer la pérennité de son bien, le recours à un administrateur professionnel est vivement recommandé.

Margaux Mavilla

PPE possède un fonds de rénovation, plusieurs autres copropriétaires sont à l'étranger. Seul la grandeur de la copropriété il est aussi possible de nommer un organe indépendant pour résoudre les conflits. Les pouvoirs de l'administrateur sont régis par l'article 722 du Code civil.

Pourquoi recourir à un administrateur?

Comment ça se passe ?

Gérer techniquement et administrativement un immeuble devient de plus en plus complexe et les gens figurent dans le règlement de PPE, précise Claude Chesseix.

Un bon administrateur doit avoir des compétences en droit, en comptabilité et en technique du bâtiment.

peut être utile lorsqu'un ou plusieurs copropriétaires sont à l'étranger. Seul la grandeur de la copropriété il est aussi possible de nommer un organe indépendant pour résoudre les conflits. Les pouvoirs de l'administrateur sont régis par l'article 722 du Code civil.

Avoir l'esprit tranquille

L'une des grandes plus-values de l'administrateur est qu'il permet aux copropriétaires de ne pas avoir à gérer des questions complexes, comme la répartition des charges de chauffage, le bon fonctionnement des appareils et l'état de l'immeuble, la recherche d'entreprises fiables pour les travaux de rénovation, la comptabilité et les travaux d'extérieurs.

La répartition des charges, un vrai casse-tête

La répartition des charges doit être faite au plus juste et ce n'est pas simple, souligne Maurizio Mattia, gérant de la société Admin PPE, à Pully. Pour les

personnes pour pacifier l'ensemble, mais cela demande beaucoup de doigté et d'objectivité. Parfois, une communauté générale commence très mal et il sera question de parvenir à un consensus afin que toute le monde participe avec le sourire. C'est chaque fois un petit état à lui tout seul, avec ses lois, ses habitants, et l'administrateur, comme dans le pouvoir politique, est élu chaque année. Nous sommes l'effectif des propriétaires, mais y a des lois et nous devons expliquer à nos patrons qu'ils ne peuvent pas faire comme ils veulent.

Entreprise familiale fondée en 1967, notre société, active en tant que promoteur ou entreprise générale, assure la construction et la livraison d'immeubles associant esthétique, qualité et fonctionnalité. »

« Un terrain à vendre ? Un projet de construction à réaliser, avec si nécessaire un apport financier ? Contacter-nous !

Norwood est le partenaire de confiance qui réunit toutes les compétences et l'expertise nécessaires au développement de vos projets immobiliers.

Frédéric Mydtske, Directeur
f.mydtske@norwood.ch, +41 21 634 85 65
Route de Pully 23, 1023 Crissier

www.norwood.ch



DEVELOPPEMENT IMMOBILIER

Innovation dans la conception.
Rigoureux dans la réalisation.

« Un terrain à vendre ? Un projet de construction à réaliser, avec si nécessaire un apport financier ? Contacter-nous !

Norwood est le partenaire de confiance qui réunit toutes les compétences et l'expertise nécessaires au développement de vos projets immobiliers.

Entreprise familiale fondée en 1967, notre société, active en tant que promoteur ou entreprise générale, assure la construction et la livraison d'immeubles associant esthétique, qualité et fonctionnalité. »

parties communes, les charges comme celles de l'électricité de la cage d'escalier sont généralement divisées selon les milliers. C'est à dire en résumé selon la taille de chaque appartement. Mais pour le chauffage, c'est souvent plus compliqué, surtout si les appartements sont dotés de compteurs individuels. Pour ces cas, l'Office fédéral de l'énergie (OFE) a édicté un modèle relativement complexe il vaut mieux faire recours à une entreprise spécialisée. Par exemple, si vous consommez la même énergie dans des appartements identiques, vous n'allez pas payer la même chose selon la position plus ou moins favorable de l'appartement. On estime qu'un appartement située sous le toit a plus de pertes de chaleur qu'un autre située plein sud bénéficiera plus de l'ensoleillement. De ce fait, il y a un indice de pondération qui doit être calculé et cela est très difficile à faire entre propriétaires. Celui qui est au sud aura été tout l'hiver à 18° et celui qui est au nord aura consommé la même chose pour vivre à 18°. Le propriétaire va donc se demander pourquoi il paie plus cher pour vivre moins confortablement, et cela est souvent une source de conflit. Selon OFEN, il doit donc pas être pénalisé et ces changements doivent être compensés entre tous les copropriétaires.

La répartition des charges, un vrai casse-tête

La répartition des charges doit être faite au plus juste et ce n'est pas simple, souligne Maurizio Mattia, gérant de la société Admin PPE, à Pully. Pour les